

## **Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)**

---

### **À l'adresse du Secrétariat**

- 16.127 Le Secrétariat CITES collabore avec le Secrétariat de la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines. Il encourage l'application des recommandations issues de l'atelier régional de 2009 sur la tortue imbriquée dans la région des Caraïbes et de l'Atlantique Ouest, en tenant compte si besoin est des résultats de la mise à jour de l'état de l'espèce, qui sera achevée d'ici à 2014. Le Secrétariat présente un rapport sur l'application de la présente décision à la 17<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.